

Image not found or type unknown



Combien de temp apres peut-on vous reclamer une dette

Par **rossi**, le **25/08/2009** à **09:59**

Bonjour, rnj'ai etait contacté par la societe INTRUM JUSTITIA mandatait par la socite cofidis en janvier 2009. rnCelle-ci me reclame la somme de 3873 euros or cela faisait plus de 4 ans que je n'avait eu aucune relance. rnJe leur ai proposer 30 euros par mois car je n'ai pas d'emploi a duree indeterminée et que je vis chez mamere qui ne travaille pas. rnOnt ils le droit de me reclamer ce dut tant d'annee apres? rnmerci de votre reponse